

Le Sainte-Hélène



Sainte-Hélène-de-Chester

Briller par nos panoramas

Le 17 décembre 2021

Année 9, no 8

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735

SOMMAIRE :

Mot du conseil municipal	p. 3	Nouvelles de la Bibliothèque	p. 8-9
Informations municipales	p. 4-5	Fête de Noël 2021	p. 10
Avis public	p. 6 et 12-13	Je tricolore	p. 23
		Calendrier des collectes 2022	p. 24

Fête de Noël 2021

Photos gracieuseté du comité



Le Sainte-Hélène

Un outil
promotionnel régional

Le calendrier des activités
culturelles et sociales

**Nous travaillons
pour vous
et avec vous.**

Prochaine parution :

février 2022

**L'heure de tombée pour nous faire parvenir
vos textes ou vos commentaires :**

le 27 janvier à midi.

Autant que possible, vos textes sont en police
Garamond # 12.

En fichier Word ou Publisher, pas de fichier
pdf ni excel SVP.

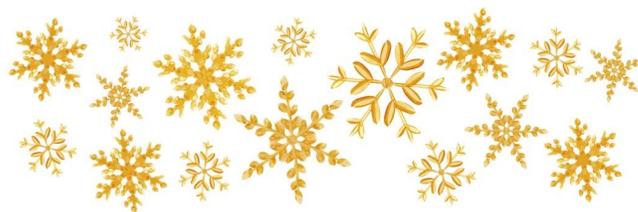
administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent
régulièrement ou occasionnellement des
textes pour la réalisation des bulletins :

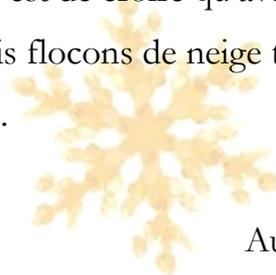
Chantal Baril, Yvan Ouellette et
Martine Lambert

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois



L'enfance c'est de croire qu'avec le sapin de
Noël et trois flocons de neige toute la terre
est changée.



Auteur inconnu

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester
(Québec) G0P 1H0

Téléphone : 819 382-2650

Télécopieur : 819 382-9933

courriel :

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h à midi et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

***Le port du couvre-visage est obligatoire
lorsque vous vous présentez au bureau.**



MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'année 2021 a apporté de grands changements dans nos vies, d'abord à cause du COVID-19 qui se poursuit et affecte nos habitudes de vie et aussi par l'arrivée d'un nouveau conseil municipal qui apporte des transformations dans la gestion de notre municipalité. Si nous avons peu de pouvoir dans la gestion du COVID-19, nous avons à cœur de soutenir notre communauté, soyez-en rassurés. L'année 2022 sera synonyme d'adaptation et de renouveau!

Au cours du mois de novembre, notre maire s'est joint à la Commission d'aménagement (CAM) et au Comité de la politique culturelle (CPC) à la MRC d'Arthabaska.

Nous avons poursuivi l'étude concernant l'utilisation de nos infrastructures municipales et celle de l'église dans l'éventualité d'une relocalisation de nos bureaux municipaux et de la bibliothèque.

Des toiles de protection ont été installées au Centre sportif pour protéger la glace des effets du soleil et des travaux d'entretien général s'y poursuivent.

Nous avons tenu plusieurs rencontres pour préparer le budget 2022 qui sera adopté le 20 décembre prochain et qui sera distribué ensuite dans votre boîte aux lettres. Si vous avez un questionnement par rapport à son contenu, vous pouvez nous en faire part par écrit à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca ou en nous contactant au bureau municipal au 819 382-2650.

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes!

Votre conseil municipal



Informations municipales

MODIFICATION À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR 2022



Dès janvier 2022, comme annoncé par Gesterra, les bacs à ordures seront collectés aux trois semaines et le compost sera collecté aux deux semaines l'été, et la collecte se poursuivra en période hivernale. Vous trouverez d'ailleurs une copie du calendrier à la fin de ce bulletin.

Ce changement part d'une volonté politique à laquelle nous avons adhéré sachant que ce choix est logique pour l'environnement. De plus, il faut noter que les frais d'enfouissement sont en constante évolution et le gouvernement du Québec souhaite ardemment en venir à une diminution des matières enfouies qui sont très dommageables pour l'environnement. Les frais liés aux traitements des matières résiduelles sont importants et ont un impact direct dans le portefeuille des citoyens. Soyons conscients que lorsque nous recyclons, nous avons des redevances et lorsque nous compostons, nous évitons les frais d'enfouissements.

Bref, la seule façon que nous avons pour abaisser les frais liés aux matières résiduelles c'est de diminuer la quantité de déchets. D'où l'importance de faire un tri adéquat des matières pour réduire la quantité de résidus compostables qui se retrouve dans le bac à ordures.

Ce changement peut paraître difficile à faire pour le moment, mais de changer petit à petit nos habitudes finira par faire une grande différence.

Vous trouverez plus d'information sur les collectes à la page 23.

Merci.

LE CENTRE SPORTIF ACIERS SOLIDER DEMEURERA FERMÉ - PRÉCISIONS

Comme mentionné dans le dernier journal au sujet de la fermeture du Centre sportif, malheureusement il n'y aura pas de location de salle, pas de patinage libre ni de ligue de hockey.

Il faut comprendre que l'établissement est considéré comme un lieu fermé, soit avec un toit et des murs. Ce qui fait en sorte que les règles sanitaires se doivent d'être optimales et suivies à la lettre. Nous vivons également avec des difficultés techniques et humaines en ce qui concerne la vérification du passeport vaccinal, la surveillance et la gestion que cela engendrerait. Bien que le conseil municipal ait pris la décision de garder le Centre sportif fermé pour la saison hivernale 2021-2022, soyez assurés que la situation sera réévaluée si la situation change favorablement. N'oublions pas que la Municipalité est responsable du respect des mesures sanitaires non seulement pour les activités qu'elles organisent, mais également lorsque ses locaux sont utilisés par des tiers.

Merci de votre compréhension.

REMERCIEMENTS



On remercie les gens de Sainte-Hélène-de-Chester et Saint-Norbert d'avoir donné généreusement lors de la guignolée des Chevaliers de Colomb qui a eu lieu le 16 novembre dernier. Un montant de 3 468 \$ a été amassé et sera distribué à ceux qui sont dans le besoin.

Si vous êtes dans cette situation, vous êtes invités à communiquer avec les Chevaliers de Colomb de Princeville au 819 354-2451.

M. André Camiré

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES



Le 5 décembre dernier avait lieu la Journée internationale des bénévoles. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués et qui s'impliquent encore dans la municipalité. Que ce soit pour leur participation à la fête des enfants, le temps offert à la bibliothèque ou l'aide apportée lors de certaines activités ou travaux, votre dévouement nous inspire. Merci pour votre précieuse contribution!

Le conseil municipal



BUREAU FERMÉ DURANT LES VACANCES DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé à compter du 22 décembre midi jusqu'au 4 janvier inclusivement.

Merci.

SÉANCE DU CONSEIL



La première séance 2022 du conseil municipal aura lieu le **mardi 11 janvier à 19 h 30**. Sachez que l'ordre du jour se trouve sur le site internet de la Municipalité à l'adresse www.sainte-helene-de-chester.ca le jour du conseil. Les enregistrements des séances du conseil sont également disponibles sur le site internet dès le lendemain. Si vous avez des questions qui s'adressent au conseil, veuillez nous les faire parvenir avant 16 h le jour du conseil.

Merci.



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, que le conseil municipal a procédé, le 2 novembre 2021, à l'adoption par la résolution # 11-21-170 du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022, qui auront lieu à **19 h 30** à la salle Lafrance, située au 440, rue de l'Église lequel est le suivant :

Janvier	Mardi, 11 janvier 2022
Février	Mardi, 1 ^{er} février 2022
Mars	Mardi, 1 ^{er} mars 2022
Avril	Mardi, 5 avril 2022
Mai	Mardi, 3 mai 2022
Juin	Mardi, 7 juin 2022
Juillet	Mardi, 5 juillet 2022
Août	Mercredi, 10 août 2022
Septembre	Mercredi, 7 septembre 2022
Octobre	Mardi, 4 octobre 2022
Novembre	Mardi, 1 ^{er} novembre 2022
Décembre	Mardi, 6 décembre 2022

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec.

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 10^e jour du mois de novembre 2021.

Chantal Baril
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



IMPORTANT :

En raison du COVID-19 j'effectue du télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Notez que pour le moment, les rendez-vous seront que téléphoniques.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca. Il est aussi possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes! Merci.

Vincent Roy, Inspecteur en bâtiment et en environnement



Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une
personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE	MRC D'ARTHABASKA	PARTOUT AU QUÉBEC
819 362-8581	819 751-2205	1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

www.cpsae.ca



Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester

HO HO HO! Le père Noël est passé à la bibliothèque pour rencontrer nos petits amis. Ses lutins ont eu une très bonne idée cette année. Offrir des livres en cadeau! Plein de belles histoires pour le congé des fêtes!



Horaire de la bibliothèque

L'horaire régulier, ci-bas, est toujours en vigueur sauf pour la période des fêtes : la bibliothèque sera fermée du jeudi 23 décembre 2021 au mardi 4 janvier 2022

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30
- Tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 00
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

*Le passeport vaccinal n'est pas requis pour accéder à la bibliothèque.

Noël à la bibliothèque



C'est avec joie que nous avons reçu le père Noël. Plus de 40 enfants sont venus à sa rencontre et recevoir leurs cadeaux. Les bénévoles de la bibliothèque se sont joints à ceux du comité des loisirs pour organiser cette belle fête. Un merci spécial à nos lutins : Mathilde, Estelle, Charlotte, Maude, Léonard, à Max-Olivier pour l'animation et à Clémence et Mavrik pour leur aide au père Noël. Bravo, c'était vraiment super!

Jeux de société

Tous les lundis après-midi, une dizaine de citoyens et citoyennes se rencontrent à la salle Lafrance de l'Auberge Le Sainte-Hélène pour jouer à différents jeux de société. Après une brève pause pour le temps des fêtes, nous reprendrons l'activité à partir du lundi 10 janvier (toujours de 13 h 15 à 16 h 00). Munis de votre passeport vaccinal, joignez-vous au groupe pour des lundis après-midi toujours très conviviaux.



8^e édition

plume

Concours de création littéraire jeunesse

Plus de
1000\$
en prix

Le thème de Louis :
Un grand frisson



Louis Laforce
Auteur jeunesse
et parrain du concours

Le concours Plume s'adresse à tous les jeunes de 6 à 17 ans des MRC d'Arthabaska et de L'Érable.

Information et inscription :
regionvic.to/concours/plume

Tu as jusqu'au 11 mars 2022 pour remettre ton texte!

Concours littéraire Plume

Nous invitons tous les jeunes de 6 à 17 ans à participer au concours de création littéraire jeunesse « Plume ». Tous les détails au : regionvic.to/concours/plume. Vous avez jusqu'au 11 mars 2022 pour soumettre vos textes.

Bonne chance à nos jeunes écrivains!

MRC d'Arthabaska

MRC de L'Érable

MRC de la Rivière-du-Nord

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

MRC de la Vallée-de-la-Matane

MRC de la Vallée-de-la-Beauce

MRC de la Vallée-de-la-Beauce

MRC de la Vallée-de-la-Beauce

États de développement culturel

BUROPRO
Citation

Québec

Abonne-toi ou réabonne-toi à ta biblio

Le 18 novembre dernier, le Réseau BIBLIO a procédé au tirage parmi les 1 146 coupons de participation provenant des 120 bibliothèques du Réseau CQLM. Les gagnants sont des abonnés des bibliothèques d'Inverness (1^{er} prix), de Sainte-Mélanie (2^e prix) et de Saint-Wenceslas (3^e prix). Merci à tous ceux et celles qui ont participé au concours.

Souhais

Malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu garder la bibliothèque ouverte toute l'année. Nous vous avons offert plusieurs activités dont : l'Expérience Réalité Virtuelle, le Club de lecture TD, le sentier des contes, la tente de lecture au marché nomade, l'Halloween, la fête de Noël ainsi que les jeux de société. Nous vous remercions pour votre participation et votre soutien. Vous avez des suggestions d'activités ou d'autres propositions de service, contactez-nous et il nous fera plaisir d'en discuter.

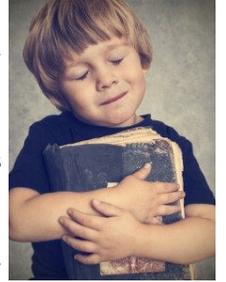
Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes. Pourquoi pas un bon livre pour relaxer entre deux « party ».

Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert,
Olivier Lecomte et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca

819 382-2650





UNE TRADITION BIEN ÉTABLIE : LA FÊTE DES ENFANTS



Le dimanche 12 décembre dernier a été un moment magique pour les jeunes familles de la municipalité de Ste-Hélène-de-Chester. La traditionnelle fête des enfants se modifie et évolue au fil des années et du contexte, mais les enfants de 10 ans et moins sont toujours nombreux à participer à l'événement avec leur famille, signe de la vitalité de notre municipalité.

Les locaux de la bibliothèque, de la municipalité et du Sainte-Hélène Auberge & Spa ont servi de repère au père Noël et à sa dynamique équipe de lutins. **Près de 44 enfants et une vingtaine de familles ont visité les lieux.**

Comme par magie, des chevreuils de bois et des sapins de Noël sont apparus aux abords de la bibliothèque municipale. Une musique féérique, les sourires de quelques membres du conseil municipal et les histoires de Steve Thibodeau ont permis de réchauffer l'atmosphère malgré le froid et les grands vents. À l'intérieur 6 lutins coquins attendaient impatiemment les enfants dans leur atelier de fabrication de jouets. Les plus jeunes ont pu aider les lutins à retrouver les cadeaux égarés, puis une photo de famille a permis d'immortaliser ce beau moment.

Vous pourrez récupérer vos photos souvenirs imprimées à la bibliothèque municipale sur les heures d'ouverture à partir de mercredi le 15 décembre. Pour une copie numérique, contacter Viviane par courriel au vivi_yelle@hotmail.com.

Pour terminer, les enfants ont pu faire une activité ludique avec les membres de la bibliothèque et bien sûr rencontrer le père Noël, ses lutins assistants, la mère Noël, la fée des étoiles et recevoir un cadeau personnalisé.

La fête des enfants est une activité réalisée conjointement par le comité des loisirs et la Municipalité de Ste-Hélène-de-Chester, avec la contribution financière de notre député Sébastien Schneeberger. Cette année plus d'une vingtaine de bénévoles de la municipalité, âgés de 10 à 70 ans, ont contribué à faire de cette journée une réussite. **Un merci tout spécial à ceux qui n'ont reculé devant rien pour rendre ce moment magique :**

Au comité des loisirs : Kim Lavallée, Steeve Binette, Viviane Yelle, Alexandre Thibault

À la municipalité : Christian Massé, Julien Fournier, Steve Thibodeau, Geneviève Bergeron

À la bibliothèque : Yvan Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Olivier Lecomte et Joan Provencher

Nos lutins : Clémence et Mathilde Fournier, Max-Olivier et Mavrick Provencher, Charlotte L'Écuyer, Maude Gosselin, Estelle Boudreau et Léonard Martin Lecomte





Antenne de Victoriaville et sa région

Programmation Hiver 2022 - UTA Victoriaville et sa région

Description complète en ligne sur le site de l'Université au début décembre :
www.usherbrooke.ca/uta/victoriaville

ACTIVITÉS OFFERTES À PLESSISVILLE

À la Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle, 1800, rue Saint-Calixte, Plessisville.

Les mardis, de 9 h 30 à 12 h	Cours : Manipulation des masses : les médias à l'ère des fake news Par Noémie Verhoef (M. en philosophie) Du 25 janvier au 1 ^{er} mars 2022 Durée : 15 heures – 6 semaines
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Une conférence : Quand l'art photographique devient engagé Par Guy Tremblay (M. A. en pratiques artistiques actuelles, B. en sciences, géodésie) Le 10 février 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Une conférence : Musées d'art et collections Par Benoit Rheault (B. en architecture, M.A.P., M. B. A) Le 24 février 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Deux jeudis, de 9 h 30 à 11 h 30	Deux conférences : La nature et la science, quel partenariat! Par Sébastien Poncet (Ingénieur en océanographie physique, DEA en sciences de l'environnement marin, D. en systèmes complexes, HDR) 1. Étonnants fluides 2. Le biomimétisme au service de l'ingénieur Les 24 et 31 mars 2022; Durée : 4 heures – 2 semaines
À déterminer	Une conférence : Enjeux et défis planétaires à l'horizon 2050 Par Daniel Landry (M.A. en sociologie, B.A. en histoire) Date à déterminer, Durée : 2 heures – 1 semaine

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de votre antenne à utavicto@gmail.com

ACTIVITÉS OFFERTES À VICTORIANVILLE

Bibliothèque Alcide-Fleury, 841, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville Les mercredis : 1 ^{er} groupe : de 9 h 30 à 12 h 2 ^e groupe : de 13 h 30 à 16 h	Cours : Histoire des États-Unis, 2^e partie Par Sylvain Poirier (M. en histoire) Du 2 février au 16 mars 2022 (relâche le 2 mars); Durée : 15 heures – 6 semaines
Bibliothèque Alcide-Fleury, 841, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville Les mardis, de 13 h 30 à 16 h	Cours : La littérature québécoise, de 1940 à 1980 Par Nicholas Giguère (D. en études françaises) Du 22 mars au 26 avril 2022; Durée : 15 heures – 6 semaines
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Une conférence : Quand l'art photographique devient engagé Par Guy Tremblay (M. A. en pratiques artistiques actuelles, B. en sciences, géodésie) Le 10 février 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Une conférence : Musées d'art et collections Par Benoit Rheault (B. en architecture, M.A.P., M. B. A) Le 24 février 2022; Durée : 2 heures – 1 semaine
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville Deux jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30	Deux conférences : La nature et la science, quel partenariat Par Sébastien Poncet (Ingénieur en océanographie physique, DEA en sciences de l'environnement marin, D. en systèmes complexes, HDR) 1. Étonnants fluides 2. Le biomimétisme au service de l'ingénieur Les 24 et 31 mars 2022; Durée : 4 heures – 2 semaines
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot 2, rue de l'Ermitage, Victoriaville À déterminer	Une conférence : Enjeux et défis planétaires à l'horizon 2050 Par Daniel Landry (M.A. en sociologie, B.A. en histoire) Date à déterminer, Durée : 2 heures – 1 semaine

Inscription en ligne à partir de 9 h, le mardi 21 décembre 2021, au

www.usherbrooke.ca/uta/victoriaville

ATTENTION!

Il n'y aura aucune séance d'aide à l'inscription à Victoriaville et à Plessisville



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE
D'UNE CONSULTATION ÉCRITE**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 338-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 visant à permettre certains usages communautaires dans les zones C1, C2 et P4 et à modifier certaines marges de recul dans la zone P4

Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 décembre 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 338-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 visant à permettre certains usages communautaires dans les zones C1, C2 et P4 et à modifier certaines marges de recul dans la zone P4.

Ce projet de règlement vise à permettre les classes d'usages *Communautaire institutionnelle et administrative (p2)* et *Communautaire service public (p3)* dans les zones C1, C2 et P4 du plan de zonage de la municipalité.

Le projet vise également à modifier certaines marges de recul pour un bâtiment principal de la classe d'usage *Parc, récréation extensive (p1)* situé dans la zone P4, à savoir :

- a) Diminuer la marge de recul avant à 7,5 mètres au lieu de 15 mètres;
- b) Diminuer la marge de recul arrière à 7,5 mètres au lieu de 15 mètres.

Ce projet de règlement comprend des dispositions devant faire l'objet d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 11 janvier 2022 à 19 h au 440, rue de l'Église, à la salle Lafrance. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le mardi 11 janvier à 16 h par l'un des moyens suivants :

- par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (QC), G0P 1H0;
- par courriel à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

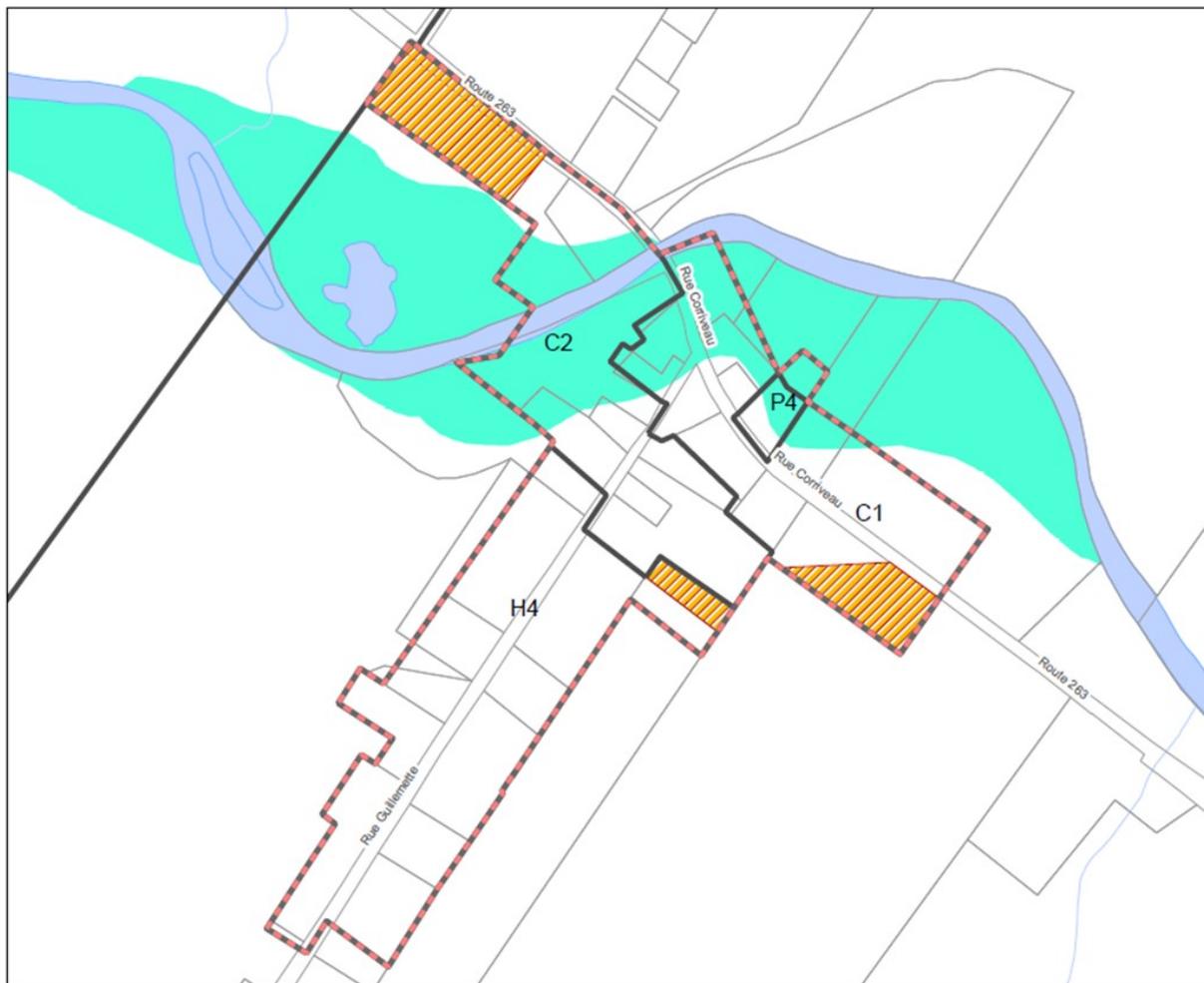
Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/index.php>

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 17 DÉCEMBRE 2021.

Chantal Baril

Directrice générale et greffière-trésorière

CROQUIS



Agrandissement
Secteur du bas de Sainte-Hélène-de-Chester

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 NOVEMBRE 2021

- Adoption de la liste des comptes à payer du mois d'octobre pour un montant total de 86 135.04 \$;
- Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022. Un avis public du contenu du calendrier sera publié conformément à la loi qui régit la municipalité;
- Il a été résolu de demander à la Caisse Populaire Desjardins de fournir une carte de crédit pour monsieur Christian Massé, maire, ainsi que pour la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Chantal Baril, et que la limite sur chacune d'elle soit d'un montant de 10 000 \$;
- Il a été résolu de nommer monsieur Christian Massé, maire, au siège de maire de la MRC d'Arthabaska, que son substitut pour l'année 2022 soit monsieur André Thibodeau, et que le substitut du substitut soit monsieur Steve Thibodeau;
- Il a été résolu de mandater la firme Cain Lamarre pour prendre toutes les mesures nécessaires pour le dossier concernant monsieur Jean-Pierre Auclair sur le lot lui appartenant dans le 4^e Rang;
- Il a été résolu de mandater la firme Cain Lamarre à prendre les mesures nécessaires à la suite d'une demande introductive d'instance de la part de monsieur Jean-Pierre Auclair contre la municipalité;
- Il a été décidé d'accepter la promesse d'achat faite par Sogetel pour l'acquisition d'un terrain sur une partie de lot appartenant à la Municipalité pour procéder à la construction, l'érection et l'exploitation d'un Point de présence de télécommunication (communément appelé « Pop »), et que les signataires de celle-ci seront, monsieur Christian Massé, maire, ainsi que madame Chantal Baril, directrice générale de la municipalité;
- Il a été résolu d'accepter l'offre de service pour la modernisation du site Internet par la compagnie INT Communication au coût de 585 \$ et que le paiement mensuel sera de 54.95 \$/mois, soit une augmentation de 5 \$ par mois au contrat précédent;
- Il a été résolu de procéder à la fermeture du bureau municipal lors de la période des fêtes. Le bureau sera fermé du mercredi 22 décembre à midi jusqu'au 4 janvier inclusivement. Le bureau reprendra son horaire régulier le mercredi 5 janvier 2022;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 200 \$ à la demande de l'École Notre-Dame de Saint-Norbert afin de financer les différentes activités d'appartenance pour les élèves de notre municipalité qui fréquentent cette école;
- Il a été résolu de contribuer pour un montant de 200 \$ à l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable dont la mission est de sensibiliser les acteurs du milieu à la détresse psychologique en agriculture;
- Adoption du règlement #333-2021 modifiant le règlement de zonage #215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones;
- Adoption du règlement #335-2021, modifiant le règlement #332-2021, G-200 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska;

- Monsieur Julien Fournier, élu au siège #2, a fait un résumé des démarches faites par le conseil qui ont mené à l'avis de motion et l'adoption du règlement #337-2021 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux;
- Avis de motion a été donné que lors d'un prochain conseil sera adopté le règlement #337-2021 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux, et dépôt du projet de règlement séance tenante;
- La directrice générale mentionne que dès janvier 2022 il y aura une modification des collectes de matières résiduelles. Comme annoncé par Gesterra, les bacs à ordures seront collectés aux trois semaines et le compost sera aux deux semaines l'été, mais la collecte se poursuivra en période hivernale;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et de refuser la demande de dérogation mineure #2021-DM-003 qui portait sur l'implantation sur le lot 5 891 822 d'une ferme d'agrément complémentaire à l'usage principal qui serait situé en cour avant;
- Il a été résolu d'appuyer la demande d'autorisation de 9216-9457 Québec inc. qui souhaite obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation d'aliéner les lots 5 892 516 et 5 892 518;
- Monsieur Steve Thibodeau, élu au siège #6, a transmis de l'information sur les travaux à venir au Centre sportif étant donné que l'infrastructure a besoin de travaux d'entretien et de remplacement qui seront effectués à l'aide d'une subvention et de bénévoles;
- Monsieur Christian Massé, maire, a invité la population à être attentif, car les informations pour la fête des enfants pour Noël seront bientôt disponibles;
- Autorisation donnée à Sogetel pour débiter des travaux de la construction du ponceau et du chemin d'accès pour le projet de fibre optique avant la signature de l'acte de vente du terrain;
- Il a été résolu que les signataires de l'entente pour la Municipalité seront monsieur Christian Massé, Maire, ainsi que madame Chantal Baril, directrice générale et secrétaire-trésorière et de la transmettre l'entente au Club Sport «4» de l'Érable pour signature;
- Il a été résolu de donner le contrat de déneigement de la borne sèche à monsieur Éric Grimard au montant de 175 \$ plus les taxes applicables pour la saison 2021-2022.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 8 NOVEMBRE 2021

- Monsieur Christian Massé, maire, a fait un rappel des grandes lignes du dossier portant sur le règlement #337-2021 qui permettra la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux avant de donner la parole aux citoyens présents;
- Adoption du règlement #337-2021.



LIGNEPARENTS

BIEN PLUS QU'UNE LIGNE D'ÉCOUTE POUR LES PARENTS

LigneParents a été fondé en 1981 sous le nom de Parents anonymes. Depuis ses débuts, LigneParents a soutenu quelque 500 000 parents à travers tout le Québec. Spécialistes de la relation parents-enfants, les intervenants professionnels de LigneParents offrent des services gratuits et confidentiels 365 jours par année :



- 24 h sur 24 par téléphone
- entre 2 h du matin et 22 h 30 par clavardage

Le modèle d'intervention de LigneParents est basé sur la « réalité thérapie ». Ainsi, les intervenants professionnels de LigneParents ne donnent pas de réponses toutes faites ou de solutions instantanées, mais travaillent plutôt à outiller les parents afin qu'ils retrouvent leur confiance. Avec les intervenants, le parent est invité à amorcer une réflexion qui l'aidera à choisir les comportements lui permettant de répondre à ses besoins. Il n'y a pas de solution universelle, c'est un service personnalisé, basé sur le « ici et maintenant ». Les outils et les stratégies développés au cours de l'intervention seront utiles à long terme pour le parent.

Les thèmes :

- Étapes et défis
- De la garderie au secondaire
- Comportements
- Communications et relations
- Sexualité
- Technos
- Santé mentale
- Être parent



Appelez-nous 24/7



Entre 2h du matin et 22h30



Posez votre question et nous répondrons à votre courriel personnel

Site : ligneparents.com

COLORIAGE DE NOËL





RECETTE DU TEMPS DES FÊTES

SANGRIA AUX SAVEURS ÉPICÉES

Ingrédients :

- ◆ 3 clémentines tranchées
- ◆ 1 citron tranché
- ◆ 250 g de framboises surgelées
- ◆ 1 anis étoilé
- ◆ 2 clous de girofle
- ◆ 1 bâton de cannelle
- ◆ 750 ml de jus d'orange
- ◆ 500 ml de jus de canneberge
- ◆ 375 ml de vodka
- ◆ 750 ml de champagne
- ◆ 3 grosses poignées de glaçons

Si vous réalisez la sangria la veille, retirez le lendemain les clous de girofle, le bâton de cannelle et l'anis étoilé. Votre sangria gardera des saveurs douces.

Étape 1 :

Dans un grand récipient hermétique, déposez la cannelle, l'anis étoilé, le citron, l'orange, les clémentines, les framboises surgelées et arrosez le tout de vodka.

Étape 2 :

Ajoutez le jus d'orange et le jus de canneberge.

Étape 3 :

Versez ensuite le champagne et déposez les glaçons. Mélangez l'ensemble et fermez hermétiquement le récipient, puis laissez infuser quelques heures.

Étape 4 :

Déposez des framboises surgelées dans le fond des verres et servez cette délicieuse sangria de Noël!

Cette sangria de Noël est délicieusement parfumée et apportera l'esprit de Noël à votre table!



Fabrifor Inc. Roland Guillemette

- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792

ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?

RENCONTREZ NOS CONSEILLÈRES EN ORIENTATION ET EN EMPLOI C'EST GRATUIT!

MRC ARTHABASKA - NICOLET-YAMASKA - BÉCANCOUR



sie
services intégrés pour l'emploi
819 758-1975
www.siemploi.com




Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, **Victoriaville** (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, **Asbestos** (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, **Windsor** (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, **Daveluyville** (QC) G0Z 1C0




SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francis



Horaire des Fêtes

24 décembre	Fermeture à 15 h
25 au 28 décembre	FERMÉ
29 et 30 décembre	Horaire régulier
31 décembre	Fermeture à 15 h
1 ^{er} au 4 janvier	FERMÉ

Profitez de nos services en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- guichets automatiques
- 1 800 CAISSES

Joyeuses Fêtes!

BABILLARD



À VENDRE

5 chiens Boston Terrié dont 2 femelles et 3 mâles; vaccinés, vermifugés, sevrés. Prêts pour le 5 janvier (ils auront 3 mois).

Pour information :
Marc Goulet au 819 382-2083

Si vous avez des choses à vendre (auto, bateau, meuble, etc.) et que vous aimeriez faire paraître une annonce, il nous fera plaisir de vous réserver un espace dans notre prochain journal municipal.

Faites parvenir votre annonce à : administration@sainte-helene-de-chester.ca



Traitement d'eau
GARAND



VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBC :
1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville



Nouvelle fonctionnalité de Gestrio Un moyen simple pour les citoyens de suivre l'état des collectes

Étant soucieuses de mieux faire connaître l'état des collectes pour les citoyens, la MRC d'Arthabaska et Gesterra bonifient l'outil numérique Gestrio. Cette bonification permettra aux citoyens des municipalités de Victoriaville et sa région de connaître, tous les jours, les rues où la collecte n'a pu être effectuée selon le calendrier.

En effet, il sera dorénavant possible pour un citoyen de se rendre dans l'onglet « Retards » au www.gestrio.ca et de connaître les rues concernées par les retards, et ce, pour chacune des municipalités de Victoriaville et sa région. L'information sera mise à jour au quotidien, au maximum, à 15 h. Si un citoyen constate que le nom de sa rue fait partie des rues présentes sur Gestrio, il doit laisser son bac en bordure de rue. Son bac sera collecté le lendemain, à l'exception du vendredi où la collecte ira au lundi suivant. Un citoyen peut toujours communiquer avec sa municipalité afin d'obtenir la même information.

Néanmoins, si un citoyen remarque que son bac n'a pas été vidé, la première chose à faire demeure de regarder les bacs du voisinage. Si tous les bacs semblent ne pas avoir été ramassés, il s'agit d'un bon indicateur d'un retard de collecte plutôt qu'un oubli. Le bac devrait donc être collecté dès le lendemain.

Des retards occasionnels de collecte peuvent survenir pour différentes raisons, tels que des bris mécaniques, de mauvaises conditions météorologiques, des enjeux de main-d'œuvre, l'application des mesures sanitaires liées à la COVID-19, etc. Différentes mesures ont été prévues avec Gaudreau Environnement afin que la situation s'améliore de façon permanente le plus rapidement possible.

À propos de Gestrio

Gestrio est un outil de recherche numérique conçu pour aider les citoyens de Victoriaville et sa région à gérer leurs matières résiduelles de façon responsable. Il permet, entre autres, de connaître les dates des prochaines collectes ou le bac adéquat pour déposer une matière (ex. : boîte de pizza souillée). L'outil est disponible au www.gestrio.ca ou via une application mobile à télécharger gratuitement sur l'App Store ou Google Play. Lors du téléchargement de l'application Gestrio, il est aussi possible d'activer la réception de notifications. Cette activation assure la réception d'un rappel la veille de la collecte.

À Sainte-Hélène-de-Chester,

Je **TRI** colore



Gestrío

Mieux gérer les matières résiduelles
dans la MRC d'Arthabaska

**Votre calendrier de collecte
au bout des doigts**



Gestrío, c'est quoi ?

- Les **horaires** de collectes par secteur
- Des **rappels personnalisés** (notifications) afin de ne pas oublier de placer le bac en bordure de la rue la veille de la collecte
- Un **moteur de recherche** pour s'assurer de déposer la bonne matière dans le bon bac
- La liste des **points de dépôt** par matière, avec toutes les coordonnées

Télécharger l'application
GRATUITEMENT



www.gestrío.ca

Je TRicolore!

Projet mené par la MRC d'Arthabaska en collaboration avec ses 22 municipalités et Gesterra

En collaboration avec Gesterra, la MRC d'Arthabaska adapte son service de collecte des déchets. Cette mesure vise à poursuivre les efforts en environnement et à préserver le rôle de leader de la région en gestion des matières résiduelles.

Les citoyens de la MRC d'Arthabaska sont déjà des pionniers de la gestion des déchets. À l'heure actuelle, ils génèrent moins de déchets annuellement que la moyenne provinciale. Cependant, la MRC souhaite poursuivre sur cette voie en améliorant la répartition des déchets au sein même des 3 bacs (brun, vert et noir) mis à disposition des citoyens. En effet, selon une étude menée par Gesterra en 2016, le bac à déchets (noir) comporte encore jusqu'à 35% de matières organiques pouvant être valorisées à l'aide du bac brun.

Pour soutenir ses ambitions environnementales, la MRC met en place un nouveau calendrier de collecte des déchets en vigueur dès le 1^{er} janvier 2022 s'appliquant aux bacs roulants uniquement :

- Collecte du bac à déchets (noir) aux 3 semaines;
- Ajout de collectes hivernales du bac à matières organiques (brun);
- Aucun changement pour le bac à matières recyclables (vert);
- Limitation d'un bac à déchets par résidence (délai transitoire à déterminer).

L'objectif du nouveau calendrier est de réduire l'enfouissement des matières. En utilisant adéquatement les bacs à disposition et avec l'aide de l'application Gestrio, les déchets valorisés augmenteront.

Enfin, ces nouvelles fréquences de passage auront non seulement un impact à long terme sur l'empreinte laissée par les habitants aux générations futures, mais également à court terme avec moins de camions sur les routes.

Rester les pionniers environnementaux est le défi que propose la MRC à ses habitants pour les années à venir, en « TRI-colorant » au quotidien.

Pour plus d'information, rendez vous sur gesterra.ca

Je **TRI**colore
pour une bonne gestion de mes déchets


Gesterra
GESTION GLOBALE
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
gesterra.ca



SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER COLLECTE 2022

-  matières recyclables
-  matières compostables
-  déchets
-  déchets volumineux
-  plastique agricole

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

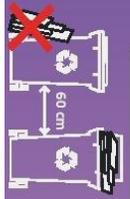
Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

DISPOSITION DU BAC
Placez vos bacs près de la rue la veille



CONTENANTS RÉGLIMENTAIRES
L'utilisation de bacs roulants en bon état munis d'un couvercle sur deux roues est obligatoire pour toutes les collectes.
Il est interdit de peindre les bacs

RÉSIDENCES SAISONNIÈRES
La collecte pour les résidences saisonnières (chalets) s'effectue entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2022